



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LE RELAIS  
DU CŒUR DE LA REGION LILLE – AD59A  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Lille  
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos  
SIRET : 524 416 906 00013

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU

EN DATE DU 22 AVRIL 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le vingt-deux avril,

A treize heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

### Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau ;
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau.

### Assiste également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, Invitée.

### Sont excusés :

- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau ;
- ✓ Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1, Invité.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
  - ✓ **Suivi des actions**
  - ✓ Subventions accordées par les communes (reporté sine die)
- Point sur les activités des centres
  - ✓ **Suivi des actions**
  - ✓ Classeur de l'AD02 (reporté à la réunion du 6 mai 2024)
  - ✓ Focus Centre de Wahagnies (reporté sine die)
  - ✓ Focus Centre de Cysoing
  - ✓ Focus Centre d'Armentières (reporté sine die)
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Approbation des engagements de dépenses supérieurs au montant fixé par la procédure « Achats »
  - ✓ Fiche-projet « Règles d'utilisation des TPE »
  - ✓ Matériel Sono pour les assemblées
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024.**

## PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

### ■ REUNION AVEC LA MAIRIE DE ROUBAIX

La réunion s'est tenue le 16 avril dernier. Etaient présents, pour la Ville de Roubaix, Frédéric MINARD (1<sup>er</sup> adjoint au Maire), l'adjointe à la Vie Associative et Jean-Philippe DANCOISNE (Directeur du CCAS) ; pour les Restos du Cœur, Patrick BANNEUX, Zohra ZAROURI, Guy GRARD, Sylvie LANTOINE.

Réunion formelle, illustrant la politique de la Ville de nous aider mais questionnant quant aux modalités de distribution des Restos du Cœur sur la Ville de Roubaix. Les problèmes relatifs aux locaux ont été abordés, notamment celui de Roubaix-Flandres (nuisibles).

Monsieur DANCOISNE a manifesté sa volonté d'intégrer les Restos du Cœur aux discussions et aux partenariats, notamment avec le Secours Catholique.

La réunion s'est conclue sur :

- ✓ Un échange d'informations techniques entre Guy GRARD et le Directeur des Services techniques de la Ville qui se sont donné rendez-vous pour analyser nos contraintes réglementaires en tant qu'ERP.
- ✓ Un propos de Monsieur MINARD souhaitant travailler avec les Restos du Cœur sur un projet de cuisine centrale à Roubaix pour les personnes défavorisées.

La perspective est intéressante mais il ne faut pas oublier les contraintes budgétaires.

15 % de la population roubaisienne bénéficie de l'aide alimentaire des Restos du Cœur. Les élus sont conscients qu'il y a un vrai problème de pauvreté dans cette ville (taux de pauvreté = 44,3 %).

Bénévolat : le Pôle est informé du manque de nouveaux bénévoles dans les centres de Roubaix et mène une recherche spécifique en ce sens.

**Patrick BANNEUX** tient à remercier **Gérard BEHAGUE** pour les statistiques et chiffres-clés qu'il établit. Ce sont des éléments précieux lors des réunions avec les collectivités.

### ■ REUNION AVEC ATD ¼ MONDE ROUBAIX

La Journée Mondiale du Refus de la Misère se déroulera le 17 octobre prochain. Des manifestations sont prévues dans toute la région. Pour ce qui concerne la Ville de Roubaix, des actions seront menées le 19 octobre par de nombreuses associations qui se sont concertées à cet effet. Il est regrettable que les centres de Roubaix, bien qu'informés de cette réunion, n'aient pas été représentés ; pas plus qu'ils ne se rendent aux réunions organisées par le CCAS.

A noter que les centres de Tourcoing se réunissent régulièrement entre eux et participent à toutes les manifestations qui se déroulent dans leur ville ; de même pour les centres de Wattrelos.

### ■ VISITE DU RESTO-CHAUD

Madame MAMCARZ, Directrice Adjointe à la DDETS, et Monsieur FALIGANT, Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale chargé des dispositifs « Accueil Hébergement Insertion » à la DDETS ont visité le Resto-Chaud le 16 avril dernier.

Les personnes accueillies étaient très nombreuses (file d'attente à l'extérieur) ; les bénévoles aussi. **Bernard WINDELS** a fait la visite des locaux en expliquant l'historique du centre et l'organisation quotidienne.

Madame MAMCARZ s'est également intéressée au vestiaire très bien ordonné (vêtements propres donnés par les bénévoles et leurs relations).

**Jean-Yves VASSEUR** a communiqué sur les relations excellentes avec la municipalité.

Madame MAMCARZ et Monsieur FALIGANT ont fort apprécié cette visite au cours de laquelle le problème des chambres froides de Wattrelos a été abordé. Monsieur FALIGANT a, depuis, envoyé un email pour proposer de réunir les potentiels financeurs au siège de l'AD afin qu'ils travaillent à nous aider sur ce projet.

### ■ ACCORD NATIONAL AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE

L'AN a conclu un accord de coopération et collaboration avec les Banques Alimentaires. Il est demandé aux AD de contacter celle(s) de leur région.

L'AD59a, en instaurant les réunions avec le Secours Populaire, la Croix Rouge et la Banque Alimentaire, a été précurseur en la matière.

Il en va de même pour ce qui concerne la RSE et les Objectifs de Développement Durable même si ces sujets n'ont pas encore été bien appréhendés et compris de tous.

## POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

### ■ REUNION DES RD ET RO (P. BANNEUX)

Cette 2<sup>e</sup> réunion, organisée par Sylvain ROBIN (Pôle accompagnement des AD et DR), se déroulera les 5 et 6 juin prochains à Villepinte et Paris.

La collaboration RD / Directeur (RO) est vécue comme une expérimentation par l'AN qui mène une réflexion sur la rédaction des fiches de poste, sur les évolutions en termes de gouvernance, et envisage les hypothèses (feuille de route, modalités de travail) à présenter au CA de l'AN.

Dans certaines AD, les RO sont mis à disposition par l'AN à titre d'expérimentation. Seules 2 AD ont leur propres Directeurs(trices). A ce titre, l'AD59a est considérée comme pilote.

### ■ REUNION DU CSE (P. BANNEUX)

A l'ordre du jour de la réunion du 19 avril dernier, l'élection du Bureau : Valérie TRINGALE a été nommée Trésorière et Alexis GERARD, Secrétaire. Ont été discutés : les modalités de réunions, le programme et la passation des informations, des pouvoirs, du matériel informatique et des moyens de paiements.

Le CSE dispose d'un compte bancaire dont le solde 2023, pour le fonctionnement, est de 3 832 € et celui dédié aux œuvres sociales et culturelles de 3 938 €. La dotation 2024 n'a pas encore été versée : respectivement environ 2,5 k€ et 2,4 k€.

Chaque titulaire au CSE bénéficie de 12 heures de délégation mensuelle.

A noter que le Délégué Syndical bénéficie de 18 heures ; pour chacune d'elles, le Syndicat nous reverse 92 € : peut-être pourrions-nous envisager son remplacement durant ces heures ?

Rappel : le CSE regroupe désormais les instances CE et CHSCT. Les réunions porteront, en alternance, sur la santé et la sécurité et sur les autres sujets concernant l'entreprise.

L'AD59a est une « filiale » d'une entreprise nationale qui couvre nos déficits dans laquelle il y a des délégués syndicaux mais pas de CSE.

La prochaine réunion du CSE est fixée au 7 juin à 14h30.

### ■ NAO (P. BANNEUX)

La Négociation Annuelle Obligatoire ne s'étant pas tenue l'an dernier, le Délégué Syndical (DS) a présenté les mêmes revendications pour l'année 2024 que celles de 2023, à savoir :

- ✓ Mise en place d'une heure par semaine de sport : le DS a clarifié sa demande à savoir proposer aux salariés le matin, une ou deux fois par semaine, un ¼ d'heure échauffement relatif aux troubles musculo squelettiques (voir avec la Médecine du Travail, la CARSAT, ...).
- ✓ Revalorisation des frais de repas en déplacement et en mission : le DS souhaite que, lors des déplacements professionnels, le remboursement des diners soit de 20 € contre 18 € actuellement remboursés par l'AN ; il demande à l'AD d'abonder pour 2 €.
- ✓ Frais de transport : revalorisation de la prime « mobilité durable » et des frais de transport
- ✓ Prime de vacances
- ✓ Subrogation et indemnités de sécurité sociale : si **Patrick BANNEUX** a été ferme sur ce point qu'il ne souhaite pas accepter, il n'en reste pas moins que cette pratique a cours depuis 18 ans à l'AD59a ; il nous faut la formaliser et la restreindre à 3 mois.



- ✓ Journées complémentaires : de solidarité, ancienneté, événements familiaux<sup>1</sup>, enfant malade.
- ✓ Reconnaissance du droit à la déconnexion<sup>2</sup>.

Le coût annuel de l'ensemble des demandes, établi par le Trésorier, représente 81 650.82 € (contre 67 270.87 € en 2023).

**Patrick BANNEUX** a été sensible au discours du Délégué Syndical : accepter quelques mesures c'est réinstaurer un esprit de travail et de convivialité dont nous avons besoin. Toutefois, les salariés en insertion doivent apprendre à être confrontés au monde du travail dans lequel ils n'ont pas que des droits et avantages.

Il est rappelé ici que des mesures antérieures pèsent sur nos finances. Rien n'a été conclu à ce jour et le point sera intégré à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration du 10 juin 2024.

**Pour mémoire** : le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 avait accepté à l'unanimité les demandes suivantes : 4 jours de congés pour le décès d'un père ou d'une mère (contre 2 actuellement) et reconnaissance du droit à la déconnexion.

#### ■ REUNION DES SOUTIENS DE CENTRES (H. LAMBERT)

A l'ordre du jour du 15 avril dernier :

- ✓ Bâtiments, sécurité, fiches-projets (**G. GRARD**)
- ✓ Spectacle « Les Misérables » (**M. COUDYSER**)
- ✓ Tour de table des centres : quels sont ceux qui présentent ou rencontrent des problèmes et pourquoi ? Comment les résoudre ?
- ✓ Le PAD et les évolutions des territoires (**B. DESCAMPS**), avec un travail particulier sur l'organisation de réunions inter-villes (intra territoires) pour insuffler un état d'esprit de coordination, de partenariat dans un but de cohérence territoriale.

**Bernard DESCAMPS** : les réunions de territoires sont indispensables. Le monde bouge autour des Restos du Cœur. Il nous faut impérativement lancer des discussions de fond pour ne pas nous retrouver en décalage avec ce qu'il se passe « à l'extérieur », dans les autres associations par exemple.

Envisager de nommer un Référent par territoire capable d'animer des réunions afin d'assurer cette cohésion => **Action** : **H. LAMBERT**.

<sup>1</sup> La Convention Collective Nationale des Atelier et Chantiers d'Insertion prévoit :

- 4 jours ouvrés pour le pacte civil de solidarité du salarié ;
- 4 jours ouvrés pour le décès d'un enfant ;
- 4 jours ouvrés pour le décès du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- 2 jours ouvrés pour le décès d'un frère ou d'une sœur, du père, de la mère du salarié.

<sup>2</sup> Le droit à la déconnexion fait partie intégrante de l'obligation générale de santé et de sécurité qui pèse sur l'employeur. A ce titre, il peut être mis en œuvre dans l'entreprise par un accord collectif, ou par une charte spécifique après avis du Comité social et économique (CSE).

**Patrick BANNEUX** : la compréhension des évolutions est difficile à percevoir. La société, depuis les années 90, évolue très fortement quant aux comportements, modes de consommation, ... Nous ne sommes plus dans une société basée uniquement sur le travail ; le loisir a pris une dimension importante. En caricaturant, le travail représente aujourd'hui une semaine entre 2 week-end et des RTT. Les évolutions profondes de notre société sont quasi imperceptibles car nous y participons. Nous devons redonner une compréhension à ce qu'il se passe. Les personnes ne se sont pas aperçues que « habitat / travail / loisirs » sont 3 territoires totalement différents indépendants des uns des autres. Il n'y a plus d'attachement à un territoire en particulier pour ceux qui disposent d'une certaine mobilité. En revanche, les personnes en situation de précarité sont assignées à un territoire en raison, entre autres, de la crise du logement.

Les classes moyennes sont devenues « la France du bon coin » c'est-à-dire la « France de la débrouille », la « France qui a peur d'être déclassée ». Les retraités constatent que la retraite diminue et ont modifié leurs modes de vie, d'achat et de consommation (faire ses courses à Lidl, par exemple, n'était pas monnaie courante il y a 10 ans).

Le problème de l'aide alimentaire et de sa distribution, en raison de la précarité alimentaire grandissante due à l'inflation, a lui aussi évolué y compris dans les comportements des personnes accueillies, très pragmatiques, qui préfèrent une bouteille d'huile à une bouteille de lait.

La question sociale est devenue une question spatiale qui s'inscrit de plus en plus dans une logique de quartier (ghettos de pauvres vs ghettos de riches).

Il nous faut faire évoluer nos pratiques. Nous pensons « à la place » des personnes accueillies et nous pensons « penser bien », pour l'aide alimentaire comme pour l'aide à la personne.

Nous devons reconsidérer les personnes accueillies comme des personnes et être plus à l'écoute de leurs besoins, leur faire des propositions pour qu'elles soient plus autonomes et redeviennent actrices de leur vie.

**Béatrice DELOBEL** est plutôt pessimiste sur ce dernier point, beaucoup s'étant installés dans une débrouille précaire ; c'est devenu un temps plein et il leur est difficile d'envisager autre chose.

**Patrick BANNEUX** : c'est la réflexion que nous menons actuellement. Sommes-nous capables d'aller plus loin ? Les bénévoles le deviennent car ils souhaitent être utiles et aider l'Association. Ils le font pour eux-mêmes. Il est désormais indispensable de se mettre au diapason des personnes accueillies, du monde, de la société qui a changé.

Les nouveaux bénévoles demandent autre chose que de participer à une « simple » distribution alimentaire et s'inscrivent plus dans une notion d'accompagnement ; et les plus jeunes d'entre eux sont très sensibles au développement durable.

**Patrick BANNEUX** : j'ajoute que cette réunion des Soutiens de Centres a été difficile à mener, comme d'ailleurs d'autres réunions : heureusement qu'il y a le talent, la gentillesse, la bienveillance et le dynamisme d'**Hortense LAMBERT** pour que les personnes en présence s'activent. J'ai rarement vu des réunions dans lesquelles les gens sont autant consommateurs qu'aux Restos du Cœur.

**Béatrice DELOBEL** : ces réunions n'ont jamais été édifiées comme des lieux de construction. « On attend du descendant ». Le seul lieu de construction que j'ai connu en 13 ans de bénévolat dans l'Association, c'est le séminaire d'élaboration du PAD. C'est la seule fois où il nous a été demandé de nous concerter.

**Béatrice DELOBEL** retient également de cette journée la détresse des centres du Douaisis quant à l'apport de nouveaux bénévoles. Elle se demande ce qu'il faudrait faire pour dynamiser ce territoire et susciter l'intérêt et la vocation de bénévoles (forum, annonces dans les journaux, ... ?).

Les centres sont tenus à bout de bras, notamment par **Gérard DEHAINE** et **Jean-Pierre DELRUE** auxquels nous devons adresser un grand coup de chapeau pour leur travail exceptionnel.

**Hortense LAMBERT** : le Pôle Bénévolat reçoit très peu de candidatures pour ce territoire. Il faudrait peut-être, en effet, organiser un événement spécifique.

## POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

### ■ CYSOING

L'équipe responsable souhaite arrêter sa mission mais la succession n'a pas été préparée, seule la Responsable et la co-responsable effectuant les tâches dévolues à un centre.

**Michèle DARBOIS** avait été pressentie mais sa charge de travail est très importante par ailleurs. Compte tenu de la situation, elle a demandé à réfléchir.

### ■ SIN LE NOBLE

Suite à une demande du Bureau, le Trésorier a chiffré les charges annuelles de ce centre. Elles s'élèvent à 29 189.35 €.

### ■ FICHE « AIDE A LA PERSONNE »

A l'instar de « Ma fiche Appros » complétée 2 fois par an par tous les centres, « Ma fiche Aide à la Personne » a été rédigée et mise en ligne par **Gérard BEHAGUE**. Le but est de connaître les activités menées dans les centres et de fournir une synthèse des actions menées dans notre AD.



### ■ TERRITOIRE DES WEPES

Le territoire présente une fiche-action dans le but d'organiser une visite accompagnée du Musée du Louvre-Lens le 5 juin prochain pour 60 personnes accueillies. Le coût du transport est de 300 € dont la moitié prise en charge par l'autocariste (Voyages Descamps).

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la demande de sortie et la dépense de 150 €.**

### ■ FLINES LES RACHES

Jean-Louis KACZMAREK a souhaité mettre fin à sa mission de Responsable du centre mais y reste bénévole.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les nominations de Françoise PASBECQ comme Responsable du centre et de Carine LAURENT comme Responsable Adjoint.**

Béatrice DELOBEL suggère que Françoise PASBECQ soit intégrée, si elle le souhaite, dans le nouveau groupe « petits homards ».

## POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE

Voir Annexe 1.

Patrick BANNEUX souhaiterait que cette rubrique fasse également l'objet d'une analyse de la gestion financière de l'AD59a.

## APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »

### ■ MATERIEL SONO POUR LES ASSEMBLEES

Le matériel de l'AD59a ne fonctionnant plus, Hortense LAMBERT s'est renseignée auprès du Service Informatique qui préconise celui présenté en Annexe 2.

Or, en vue de la préparation du budget 2024-2025, il avait été demandé aux Appros d'effectuer cette même recherche.

Demander au Service Informatique et aux Appros de se rapprocher pour analyser la meilleure solution => **Action : Z. ZAROURI et H. LAMBERT.**

#### ■ BOBINES DE FILM ETIRABLE POUR L'ENTREPOT

Hubert DELOBEL demande l'approbation pour l'achat d'une palette de 132 bobines de film étirable (manuel) chez le fournisseur RAJA pour un montant total de 974.16 € TTC.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent cette dépense à l'unanimité.**

#### FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 6 mai 2024 à **13 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

#### QUESTIONS DIVERSES

#### ■ REGLES D'UTILISATION DES TPE

Une note a été préparée par **Michèle DARBOIS**.

**Patrick BANNEUX** : ce moyen de paiement sera de plus en plus utilisé. Sommes-nous capables d'être suffisamment souples tout en respectant les règles ?

Une réflexion doit être menée => **Action : P. BANNEUX et M. DARBOIS.**

#### ■ COURRIER AU PRESIDENT DE L'AN

L'objectif de ce courrier<sup>3</sup> adressé à **Patrice DOURET** est de l'informer sur nos besoins (chambres froides, aménagement de l'entrepôt, cuisine) et les difficultés que nous rencontrons.

#### ■ DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Au courrier envoyé par les 4 associations « têtes de réseau », le Préfet a répondu qu'il avait demandé à la Préfète à l'Egalité des Chances de nous recevoir en juillet ou septembre prochain.

#### ■ COTECH LE 30 MAI 2024

Ordre du jour : Le rôle de l'Administrateur – Comment dynamiser vos CA.

**Hortense LAMBERT** sera présente.

<sup>3</sup> Voir Annexe 3



### ■ 1<sup>ER</sup> SEMINAIRE DES REFERENTS COMMUNICATION

L'AN (**Aurélie COLAS**) organisera ce séminaire en septembre 2024. **Gérard BEHAGUE** étant le Référent de l'AD59a, Myriam CATRISSE se renseigne auprès de lui pour savoir s'il souhaite s'y rendre ou lui déléguer l'action.

### ■ JOURNEE DES RRB

Le Pôle Bénévolat de l'AD59a se rendra à l'AN le 6 juin prochain. Il a été demandé à Béatrice DELOBEL d'apporter son témoignage sur les « petits homards ».

### ■ RESPONSABLE ENTREPOT

Le Pôle Bénévolat a rencontré un candidat qui pourrait être positionné sur cette mission et lui a fait visiter les locaux et services de Wattrelos. Ce candidat serait disponible 3 jours par semaine.

**Patrick BANNEUX** : il est important que le Responsable Entrepôt ait une expérience en logistique et transport.

Avant l'éventuelle intégration de ce candidat, il faut organiser une réunion « qui fait quoi » avec **Hubert DELOBEL** et **Christian BARBAGE** (sous réserve que son mécénat de compétences soit conclu).

**Zohra ZAROURI** : la formation diplômante d'encadrant technique n'est pas spécifique à la logistique d'un entrepôt. Le travail des encadrants est d'accompagner sur des missions techniques et professionnelles. Lorsque **Francis BOLUS** était responsable de l'entrepôt, il était aidé par 2 encadrants formés à la logistique. Aujourd'hui, les 2 salariés en place sont des encadrants techniques d'insertion et non de logistique ; il leur serait donc bénéfique de suivre un nouveau parcours de formation lié à l'organisation d'un entrepôt.

Afin d'éviter toute confusion, il faut de plus expliquer aux encadrants techniques la mission du Responsable Entrepôt<sup>4</sup> qui doit les accompagner pour leur permettre d'accomplir efficacement la leur.

**Bernard DESCAMPS** : le profil de ce candidat est bon mais il faut lui proposer de faire un « stage », une ou deux journée(s), dans l'entrepôt pour appréhender la mission => **Action** : **H. LAMBERT**.

**Patrick BANNEUX** : ne pas hésiter à lui faire part de nos interrogations quant à son expérience et lui expliquer que nous sommes dans le cadre d'une construction d'équipe => **Action** : **H. LAMBERT**.

---

<sup>4</sup> Voir fiche de mission en Annexe 5

## ■ CAHIER DES CHARGES LOGICIEL DONS PRODUITS NON ALIMENTAIRES (B. DESCAMPS)

ENIGMA, école d'ingénieurs en informatique de Lille, souhaite mettre en place un partenariat avec l'AD59a.

Il a été demandé à 5 étudiants de cette école de développer pour l'AD un logiciel permettant de gérer les dons/donateurs et de prendre/suivre les commandes des produits non alimentaires, les produits alimentaires étant gérés dans AAIDA.

Ce logiciel pourrait éventuellement évoluer vers d'autres fonctionnalités telles qu'une gestion de tous les contacts de l'AD, la production semi-automatique de CERFA, mailing, ...

Une réunion relative à l'élaboration du cahier des charges s'est tenue ce matin. Etaient conviées toutes les parties prenantes de l'AD59a (équipe prospection, appros, économat, entrepôt, informatique, direction) ainsi que deux anciens informaticiens, dont un bénévole dans l'Association, qui ont accepté la mission d'écrire ce cahier des charges. Seuls l'équipe prospection, les appros et la direction étaient présents.

Il est décevant de constater que la réunion n'a pu aboutir faute de consensus entre les parties et que des contradictions aient été évoquées devant des personnes externes à l'Association. Les bénévoles de l'équipe prospection, dont l'action est très utile, sont repartis écoeurés et sur le point de mettre fin à leur mission. Clarifier la situation et les missions de chacun s'avère nécessaire => **Action : P. BANNEUX et B. DESCAMPS.**

Par ailleurs, il semblerait qu'AAIDA LOG (gestion des entrepôts), prévu pour 2025, aura les fonctionnalités requises.

De plus, il apparaît que l'AN est en train de développer « AGIR », logiciel de gestion de la prospection pour ce qui concerne les produits non alimentaires, permettant également d'établir un fichier des donateurs. Se renseigner sur les fonctionnalités prévues => **Action : B. DESCAMPS.**

### Délibération :

**Les membres du Bureau décident de maintenir la commande faite à ENIGMA de développer un logiciel de gestion pour maîtriser les entrées/sorties des stocks et leurs destinations des dons non alimentaires, sous réserve que cette application ne fasse pas doublon avec celui mis en œuvre par l'AN.**

A noter : d'autres commandes peuvent être passées à ENIGMA (gestion des transports, gestion du planning de la Maraude).

## ■ ATELIER 2TONNES (B. DESCAMPS)

10 personnes sont inscrites pour la session du 24 avril prochain.

## ■ ACTUALISATION DU PAD (B. DESCAMPS)

Une plénière (40 personnes) est prévue prochainement au cours de laquelle une chargée de mission du CERD (Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification) animera un atelier « comment intégrer les ODD (Objectifs de Développement Durable) dans le PAD ».

**Béatrice DELOBEL** : quand ferons-nous un bilan du PAD : où en sommes-nous ? Qu'avons-nous réalisé ? Que devons-nous modifier ? Le PAD a été élaboré pour 5 ans (2022-2027) par une quarantaine de contributeurs qui ont travaillé en groupe. Il ne peut être envisagé de l'enrichir sans avoir fait un point préalable sur la situation à ce jour. Il y a un temps pour tout. Il faut prévoir un temps pour se l'approprier ; pour donner envie d'aller plus loin, il faut déjà mesurer le chemin parcouru.

**Patrick BANNEUX** : un bilan est nécessaire mais doit également servir de point de départ à une co-construction. Le chemin parcouru est difficile à mesurer chez nous et encore plus dans le contexte environnant : qui, dans notre Association, notre Conseil d'Administration, connaît une niche telle que LINKEE ? Qui connaît l'influence de « To Good to go » dans notre région ? Si nous ne connaissons pas la « concurrence » ou les associations partenaires, il nous sera difficile d'avancer. Nous devons, certes, analyser notre cœur de métier mais il faut prendre en compte le contexte.

**Hortense LAMBERT** : nous devons travailler sur l'existant, analyser ce qui a été fait, s'assurer de la pertinence de certains objectifs à ce jour. Nous devons le décliner en feuilles de route.

**Zohra ZAROURI** : n'oublions pas que la DR demandera prochainement à l'AD59a où elle en est sur l'avancée des points mentionnés dans le PAD.

**Bernard DESCAMPS** : très peu d'AD sont avancées sur leur PAD.

**Béatrice DELOBEL** : organisons d'abord une réunion par service pour que chacun s'approprie correctement le PAD et communique sur les actions menées. Pourquoi ne pas réunir tous les responsables des services du Siège et faire une revue des projets en lien avec le PAD ?

**Patrick BANNEUX** rappelle que tous les services et centres doivent également rendre compte au Bureau. Obtenir des informations sur les activités de chacun d'eux s'avère compliqué ; exemples de données réclamées à plusieurs reprises : bilan annuel de la Maraude, planning de la Maraude, livret d'accueil de l'insertion, bilan de l'activité du service « Relations extérieures », ... Il a remis à plusieurs services des documents émanant d'autres structures dans lesquelles il intervient et a demandé aux responsables de ces services s'en inspirer, sans succès.

Nous devons nous ouvrir et voir ce qu'il se passe à l'extérieur, dans d'autres associations, d'autres structures.

La journée « évolution du PAD » ne doit pas être improvisée : une journée réussie est une journée dans laquelle les gens se sentent impliqués et qui se déroule dans un lieu agréable.

**Délibération :**

**Envoyer un email « Recensement des actions » à tous les services et personnes concernés par le PAD.**

**Organiser une réunion « bilan / état des lieux » le 15 mai prochain.**

**Organiser une plénière en juin prochain. Objet : restitution du bilan du PAD et intégration d'actions liées au développement durable (animation par le CERD).**

**=> Actions : H. LAMBERT et B. DESCAMPS**

**Trouver une salle pour la plénière => Action : Z. ZAROURI**

■ **VISITE TERRAIN DE NOUVEAUX SALARIES DE L'AN**

Voir email de Christian DESPIERRE en Annexe 4.

L'idée est intéressante mais il serait préférable de ne pas visiter que le centre de Wasquehal.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau donnent leur accord de principe à l'unanimité et demandent à Hortense LAMBERT d'organiser la visite de l'après-midi dans un centre d'activités lillois.**

■ **OPERATION ESSILOR**

Les 2 journées rencontrent un énorme succès : 150 personnes se sont inscrites.

■ **DEMANDE DE FORMATION**

**Hortense LAMBERT** souhaiterait être formée aux outils et applications liés à Outlook. D'autres bénévoles et salariés seraient intéressés. Demander à By the Way qui a proposé ses services, tant pour les personnes accueillies que pour les bénévoles => **Action : M. CATRISSE et B. DESCAMPS.**

■ **CUISINE (Zohra ZAROURI)**

- ✓ **Odile MEUX**, Référente ACI Cuisine à l'AN, propose la visite de Giuseppe FRANCO, Chef de l'Ecole Ducasse, le 30 avril prochain.

- ✓ Suite à l'alerte lancée par **Stéphane BASQUIN** quant aux « dysfonctionnements » relatifs aux locaux dans lesquels travaillent les salariés de la cuisine, une réunion a été organisée le 19 avril dernier. Objet : répertorier tous les points relatifs à la cuisine ; ce qu'il faut faire, ce qui a déjà été fait, ce qu'il faudrait faire, ce qu'il est possible de faire, ce qui est en prévision pour les semaines ou mois à venir.

Etaient présents Patrick BANNEUX, Stéphane BASQUIN, Alain CARELS, Guy GRARD, Isabelle LEBON, Michèle LECOUTERE, Zohra ZAROURI.

Au sortir de la réunion, tous étaient rassurés quant aux actions menées pour avancer ensemble vers un mieux pour la cuisine, d'une part par les travaux entrepris à Wattrelos, d'autre part par la recherche d'autres sites.

Au cours de la réunion, **Stéphane BASQUIN** a expliqué qu'il ne peut plus avoir accès au site Internet de METRO car nous ne commandons pas assez et trop peu pour y être autorisés. La solution serait d'acheter la Carte Reflexe (57 € HT / an) pour régler les achats et de la confier à **Stéphane BASQUIN** qui serait le seul à en connaître le code. A noter qu'aucun abus ne sera possible car les factures sont transmises au Service Gestion de l'AD59a qui les vérifie.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité l'achat d'une carte Reflexe et l'établissement d'une délégation de paiement à Stéphane BASQUIN pour les achats chez METRO.**

- ✓ **Zohra ZAROURI** a rencontré la DAF de l'EPDSAE situé 1 bis rue Lalo à Lambersart. Elle propose que nous visitions la grande cuisine de son établissement aujourd'hui délaissée, ainsi que le réfectoire pouvant accueillir entre 20 et 30 personnes.

Les locaux seraient mis à notre disposition gratuitement ; charge à l'AD59a de payer les fluides. Le souhait de cette DAF serait que les femmes hébergées dans l'établissement se rendent dans la cuisine pour appréhender son fonctionnement voire, grâce à un accompagnement de l'EPDSAE, retrouvent le chemin de l'emploi.

Si le projet nous convenait, l'EPDSAE demanderait au Département l'établissement d'une convention tripartite.

Organiser une visite le 11 juin prochain (**M. LECOUTERE, S. BASQUIN, B. DELOBEL, G. GRARD**) => **Action : Z. ZAROURI.**

■ **MARCHE DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL (Zohra ZAROURI)**

Cette manifestation a permis de récolter 10 k€ au profit des Restos du Cœur pour un projet à destination des étudiants et personnes isolées (confection de plats cuisinés prêts à réchauffer au micro-ondes, par exemple).

Rédiger un courrier de demande de 1<sup>er</sup> versement (60 % des fonds) => **Action : Z. ZAROURI.**

Rédiger un courrier de remerciements => **Action : P. BANNEUX.**

■ **DON FINANCIER ET ALIMENTAIRE (COLLECTE INTERNE) DE CANON**

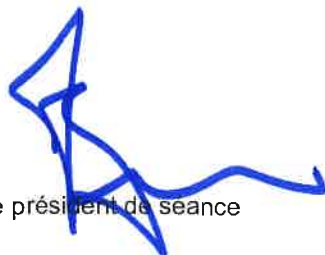
24 avril prochain : remise du don à **Patrick BANNEUX** et **Bernard DESCAMPS** par le P-DG de CANON.

■ **VISITE DE L'ENTREPOT**

Un cabinet de conseil est envoyé par l'AN pour visiter l'entrepôt, le vendredi 26 avril prochain, dans le cadre de la mutualisation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Prévisions de trésorerie au 22 avril 2024
2. Matériel Sono pour les assemblées préconisé par le Service Informatique
3. Courrier envoyé à Patrice DOURET
4. Visite terrain nouveaux salariés de l'AN
5. Fiche de mission « Responsable Entrepôt »
6. Feuille de présence



## ANNEXE 1

### POINT SUR LA TRESORERIE

PREVISION DE TRESORERIE au 22/04/2024

	avril		mai		juin		juillet	
	2	15	15	31	15	30	15	31
solde compte courant	68 102							
solde livret	361 551							
don exceptionnel à conserver pour chambres froides	-60 000							
subvention exceptionnelle Marqj en Baroeul (achat PL)	-10 000							
subvention exceptionnelle MEL (achat PL)	-40 000							
avance région sur achat poids lourd	-12 000							
don privé achat PL	-40 000							
virement de RDOLE sur véhicule WEPPEP	-15 000							
virement AN sur véhicule WEPPEP	-30 833							
<b>ENCAISSEMENTS</b>								
DONS PRIVÉS			2 000	2 000		2 000		2 000
remboursement AN (frais avancés par AD)		15 772						
subvention AN								
MANIFESTATIONS								
ASP REMBOURSEMENT				62 000		62 000		62 000
remboursement FORMATION		1 000		1 000		1 000		1 000
SUBVENTIONS municipales		3 000		1 500		1 500		1 500
SUBVENTIONS département								
SUBVENTIONS Région								
SUBVENTIONS DIVERSES								
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 772</b>	<b>66 500</b>	<b>0</b>	<b>66 500</b>	<b>0</b>	<b>66 500</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>								
<b>INVESTISSEMENTS</b>								
ACHAT PETIT MATERIEL (hors frigos)			1 000	1 000		28 000		1 000
ACHAT PETIT MATERIEL (frigos, micro ondes, cafetières)		600		1 000		1 000		1 000
EDF/GDF/CHAUFFAGE/EAU			0	15 000		13 000		13 000
Fournitures DE BUREAU/informatique			1 500	1 000		1 000		1 000
LOYERS IMMEUBLE			3 500	500		3 500		500
LOCATION MATERIEL&VEHICULES			1 000	1 000		1 000		1 000
ENTRETIEN&REPARATION(LOCAUX&VEHICULES)			4 000	3 000		3 000		2 000
ENTRETIEN & MAINTENANCE MATERIEL			2 000	3 000		2 000		2 000
SALAIRES bruts CDI			25 000	25 000		25 000		24 000
SALAIRES bruts CDD			46 000	46 000		46 000		50 000
CHARGES SOCIALES urssaf				35 000		35 000		35 000
CHARGES SOCIALES Humanis (retraite)		5 000		6 000		6 000		6 000
CHARGES SOCIALES (mutuelle, Mutex)				3 000				
TELEPHONE-AFFRANCHISSEMENTS		2 700		2 700		2 700		2 700
CARBURANT		3 000		3 000		3 000		3 000
FORMATION				2 000		2 000		1 000
SOCIETE PAYE				1 000		1 000		10 000
FRAIS DE DEPLACEMENTS (formations)			500	500		500		0
FRAIS DE DEPLACEMENTS (courant)			1 000	1 000		1 000		1 000
IMPOTS&TAXES			1 000			1 000		
COLONIES+vacances+ familles								3 000
autres charges		3 000	10 000	5 000	4 000	3 000	3 000	
<b>TOTAL DECAISSEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>15 300</b>	<b>96 500</b>	<b>69 700</b>	<b>90 000</b>	<b>114 000</b>	<b>73 700</b>	<b>86 500</b>
<b>SOLDÉ</b>	<b>252 653</b>	<b>237 353</b>	<b>162 625</b>	<b>92 925</b>	<b>69 425</b>	<b>-43 775</b>	<b>-117 475</b>	<b>-137 475</b>

429 653 solde disponible  
-207 833 sommes à conserver pour Immobilisations à venir

28 k€ part Région PL non reçue

En principe, nous sommes tranquilles que fin mai, d'autant plus que nous devons recevoir la subvention d'équilibre de l'AN

## ANNEXE 2

### MATERIEL SONO POUR LES ASSEMBLEES

The screenshot shows the Amazon.fr product page for the Ibiza Sound - PORT12VHF-BT system. The browser address bar shows the URL: amazon.fr/Amplic-Batterie-Sonorisation-Musiciens-Bluetooth/dp/B0744LGT9Q/ref=sr\_1\_9?crid=35CZ4DC5QTRGZ&dic=eyJ2joiMSj9.cwif. The search bar contains the text "port12vhf-bt sound". The product title is "Ibiza Sound - PORT12VHF-BT - Système Actif Amplifié sur Batterie 1400W Sonorisation Musiciens DJ USB Bluetooth Mobile". The price is listed as 499<sup>00</sup> €. The page also shows the Amazon Prime logo, navigation menus, and a "Ajouter au panier" button.


**amazon.fr** Cherchez ici Faches-Th... 59155 Toutes nos catégories port12vhf-bt sound Bonjour J.M. Compte et listes Retours et commandes Panier

Toutes Musique Monoprix Acheter à nouveau Historique de navigation Amazon Business Chez J.M. idée être **toi** Film inédit - 2 mai

High-Tech Meilleures ventes Téléphonie Photo & Caméscopes TV & Vidéo Audio & Hi-Fi Objets connectés Accessoires High-Tech GPS & Auto Informatique Bons plans

prime idée être **toi** 2 MAI Film inédit

Instrument de musique et Sono Sonorisation et scène Systèmes de sonorisation



**Ibiza Sound - PORT12VHF-BT - Système Actif Amplifié sur Batterie 1400W Sonorisation Musiciens DJ USB Bluetooth Mobile**  
Marque : Ibiza sound

**499<sup>00</sup> €**

Les prix des articles vendus sur Amazon incluent la TVA. En fonction de votre adresse de livraison, la TVA peut varier au moment du paiement. Pour plus d'informations, Veuillez voir les détails.

Options d'achat et paniers Plus

Passer la souris sur l'image pour zoomer

Quantité : 1

Ajouter au panier

Acheter cet article

Expédié par **Starnic**

16°C Nuageux 15:31 27/04/2024



du Nord -  
Lille

**Monsieur Patrice DOURET**  
**Président de l'Association Nationale des**  
**RESTOS DU CŒUR**

42 rue de Clichy  
75009 - PARIS

Wattrelos, le 22 avril 2024

*Cher* Monsieur le Président,

Au cours de l'exercice écoulé, clos le 30 avril 2023, le budget de l'Association AD59a s'est élevé à 2 431 087 € contre 2 011 894 € lors de l'exercice précédent.

Le montant des subventions s'est élevé à 976 913 € ; le montant des charges de personnel à 1 270 173 €.

Compte tenu d'un résultat déficitaire de 789 081 €, la prise en compte de l'effort de l'AN s'est élevée à 646 754 €.

Au cours de l'exercice 2023, l'Association aura conforté les activités des 83 centres et renforcé ses recherches de financement, tout en restant très attachée à maintenir un juste niveau de dépenses, surveillant au mieux les projets de développement et le règlement du sinistre du mois de septembre 2023 (12 véhicules vandalisés).

Pour autant, et conformément aux accords nationaux avec un nouvel opérateur d'électricité au cours des quatre derniers mois, les factures sont passées de 16 263 € pour 2022 à 64 682 € pour 2023.

La contribution de l'Association Nationale étant fortement sollicitée, on nous a fait savoir que nous ne devrions pas avoir d'inquiétudes et que les effets bénéfiques de cet accord avec ekWateur étaient calculés au niveau national.

L'impact environnemental étant aussi au cœur de nos préoccupations, il nous est difficile de juger l'impact économique mais cette situation bouscule quelque peu la maîtrise de nos fondamentaux et des projets remontés à l'AN comme urgents et nécessaires.

En effet, l'AD59a accompagne une dizaine de salariés en parcours d'insertion au sein d'une cuisine qui n'est plus aux normes. Un plan de sécurisation a été mis en œuvre mais cela ne suffit pas.

Pour votre bonne information, nous avons engagé ce mois-ci le remplacement des néons par des leds, la réparation de la hotte et signé trois bons de commande pour un montant global de 5 000 € visant à faire une étude sur les murs porteurs (des fissures sont visibles), remplacer les fenêtres et mettre en place une aération supplémentaire ainsi qu'un coup de peinture.

De nombreux projets de déménagements n'ont pu aboutir. C'est pourtant une ACI qui, tous les midis, permet à une quarantaine de personnes de déjeuner, et qui, tous les soirs, permet à plus de 160 personnes de se restaurer sur Lille dans ce que nous appelons le Resto-Chaud, et de donner ce qu'il convient à nos Maraudes.

Par ailleurs, notre entrepôt bénéficie de trois chambres froides devenues aujourd'hui obsolètes. Nous réparons les pannes. Notre dossier de remplacement de ces équipements vitaux pour notre AD n'est pas encore bouclé dans son intégralité faute de moyens : il manque 250 000 € sur un projet global de 580 000 €.

Ce projet de remplacement est intégré dans notre démarche de préservation de l'environnement (moins de consommation d'énergie) qui nous a permis de remplacer, à moindre coût, les radiateurs anciens et les néons de tous les bureaux du siège de l'Association.

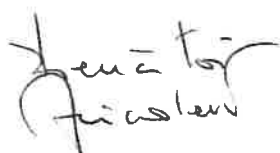
Au regard de la « ramasse » qui baisse et de l'augmentation des autres produits qui nous sont donnés, notamment vêtements et hygiène, nous avons dû déménager l'économat. Ce déplacement de cloison, qui a un impact quant à des travaux à réaliser sur l'électricité, la sécurité et le bardage de l'entrepôt, aura également pour conséquence de devoir honorer une facture de 2 300 €.

Ces actions sont adossées à un plan que nous pilotons avec les salariés et bénévoles, nous permettant de renforcer nos impacts social et environnemental avec, dans l'avenir, la pose de panneaux solaires, la création de jardins partagés, une gestion plus efficace des déchets, ...

Nous sommes à une période charnière pour notre AD et je sais pouvoir compter sur les conseils, la collaboration et la compréhension des instances nationales des Restos du Cœur. Il nous semble important de vous en informer et espérons lire prochainement vos réponses à notre démarche.

Nous sommes, bien entendu, à votre disposition en tant que de besoin.

Vous remerciant de votre engagement à nos côtés pour consolider l'efficacité de nos actions, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick BANNEUX

Responsable Départemental de l'AD59a

Copie : Délégation Régionale des Hauts-de-France  
(Gérard BEHAGUE et Bruno JOLY)

**De :** Christian DESPIERRE <[christian.despierre@restosducoeur.org](mailto:christian.despierre@restosducoeur.org)>

**Envoyé :** jeudi 11 avril 2024 14:14

**À :** Patrick BANNEUX <[patrick.banneux@restosducoeur.org](mailto:patrick.banneux@restosducoeur.org)>

**Objet :** Visite terrain de nouveaux salariés AN // Visite AD

Bonjour Patrick,

L'arrivée à l'AN de nouveaux salariés en responsabilité dans le Pôle Ressources nécessite à mon sens une visite d'AD.

Les futurs participants n'abordent nos organisations que lors de leur seule formation théorique « Mieux Connaître Les Restos, MCLR ».

J'ai donc proposé de venir visiter notre belle AD de façon très informelle.

En effet celle-ci rassemble une assez grande partie des activités (Siège, Entrepot, ACI, Centres).

Guy a organisée cela pour d'autres raisons en 2022 avec son responsable de Service.

Afin d'échapper à la traditionnelle visite du Centre d'Asnières, où ont lieu tous les lancements nationaux de campagnes ou de collectes, tous nos jeunes sont enthousiastes à l'idée de venir à Lille.

Voici le menu tentatif, les horaires pouvant évoluer.

Matin ( ? – 11h45)

Mise en place préalable d'une distribution au Centre de Wasquehal (livraison, déconditionnement, stockage, ramasse, salles, inscriptions, etc...) + briefing bénévoles

Midi+ ( 12h-15-00)

Repas informel en ACI cuisine – Valeurs, enjeux du RD et des équipes opérationnelles, moyens mis en œuvre, projets, besoins à terme,... ou estaminet à Lille ☺

L'AD59a : 13h30 – 14h30 Administration – entrepôt / transport – ramasse/revalorisation – économat etc...

Après-midi (15h00)

Parcours de la personne accueillie « de l'inscription à la distribution+AAP » au Centre de Wasquehal – Echanges informels avec le RC, les référents, bénévoles sur Accueil, Vestiaire, Vacances, MAE, Culture, Emploi,...

Retour Gare 17h30

Pourrais-tu donner un accord de principe afin de proposer cette journée et comptabiliser le nombre.

Amicalement,  
Christian

Plus de 110 Associations Départementales des Restos du Coeur, présentes sur tout le territoire et autonomes juridiquement, sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs droits et obligations. Elles gèrent, animent et coordonnent sur le terrain les multiples activités d'aide à la personne proposées par l'Association dont l'aide alimentaire est l'action la plus connue du grand public.



## RESPONSABLE ENTREPÔT

### MISSIONS

Le Responsable Entrepôt bénévole travaille sous la responsabilité du Responsable Départemental en liaison avec le Responsable des Appros. Il est responsable de la sécurité des personnes et des biens et assure l'encadrement et l'animation des équipes travaillant dans l'entrepôt. Il assure le reporting de l'activité et est force de proposition pour son amélioration.

### ACTIVITÉS PRINCIPALES

#### Organisation des stocks

- gestion, contrôle des réceptions et stockage des produits ;
- organisation et gestion des zones de stockage (identification des produits, accès, propreté) ;
- organisation et gestion des préparations et des zones de préparations pour expéditions ;
- gestion du stock et des particularités liés aux produits UE ;
- réalisation de l'inventaire annuel de fin d'exercice et les inventaires tournants.

#### Respect de la réglementation

- veille au respect des normes et consignes d'hygiène (chaîne du froid, propreté, stock hors sol) ;
- veille au respect des consignes de sécurité (accès, circulation, contrôles réglementaires périodiques) ;

#### Animation et encadrement

- encadrer et animer une équipe de plusieurs personnes (manutentionnaires - caristes - préparateurs de commande) ;

### SAVOIR-ÊTRE & SAVOIR-FAIRE

- Bonnes connaissances en logistique – transport (alimentaire) – gestion des stocks physiques
- Connaissances des flux physiques logistiques (ambient, frais, surgelés)
- Connaissance des produits alimentaires (préservation, DLC, DLUO, chaîne du froid)
- Capacité à utiliser des outils informatiques (Excel, Outlook, logiciel de gestion de stock)
- Capacité d'organisation, d'analyse et d'anticipation
- Connaissance des règles de sécurité en entrepôt.
- Bon sens pratique

#### Autres informations à adapter

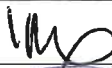




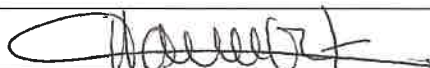
selon les besoins locaux :  
disponibilités souhaitées, lieux de missions, horaires...


### PARCOURS DE FORMATION RESTOS



**REUNION DU BUREAU EN DATE DU 22 AVRIL 2024**


**FEUILLE DE PRESENCE**

MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	Excusé
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	EXCUSEE
Béatrice DELOBEL	
Bernard DESCAMPS	
Guy GRARD	Excusé
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	EN VISIO

La présente feuille de séance est arrêtée à...6... membres du Bureau sur les...9... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.

  
Le président de séance

  
Le secrétaire de séance